

13
12
11
10
09
08
07
06
05
04
03
02
01
UE

AI master / patrimoine bâti

2018-2019
ARTS DE L'ESPACE
ESA SAINT-LUC BRUXELLES



PROGRAMME D'ÉTUDES
MASTER À FINALITÉ SPÉCIALISÉE :
PATRIMOINE BÂTI

sommaire

P.4

glossaire

P.7

présentation

P.9

BLOC 01

P.21

BLOC 02

P.29

annexes

P.32

**unités d'enseignement
– organigramme**

**PROGRAMME D'ÉTUDES
MASTER / FINALITÉ :
PATRIMOINE BÂTI**



**2018-2019
ARTS DE L'ESPACE
ESA SAINT-LUC BRUXELLES**

Acquis d'apprentissage

Énoncé de ce que l'étudiant doit savoir, comprendre et être capable de réaliser au terme d'un processus d'apprentissage, d'un cursus ou d'une unité d'enseignement validée ; les acquis d'apprentissage sont définis en termes de savoirs, d'aptitudes et de compétences.

Activités de remédiation

Activités d'aide à la réussite ne faisant pas partie d'un programme d'études, visant à combler les lacunes éventuelles d'étudiants ou les aider à suivre ou à reprendre un programme d'études avec de meilleures chances de succès.

Atelier interdisciplinaire

Une démarche interdisciplinaire consiste à s'aventurer aux intersections des champs disciplinaires, d'aller voir ce qui se passe « entre » eux. Elle se situe à la croisée des savoirs et des savoir-faire, là où leur rencontre et leurs échanges crée quelque chose de nouveau, qui n'existe dans aucune des disciplines concernées.

Atelier transdisciplinaire

Une démarche transdisciplinaire, comme son étymologie l'indique, consiste à s'aventurer non seulement entre les disciplines mais aussi à travers et, surtout, au-delà de celles-ci. Elle apparaît lorsque les points de vue de chaque discipline s'entraident et se dépassent au profit de l'exploration d'un questionnement. Elle permet d'aborder le monde qui nous

entoure dans sa complexité et sa diversité.

Bachelier (BA)

Grade académique de niveau 6 sanctionnant des études de premier cycle de 180 crédits au moins.

BLOC

Un bloc comporte un nombre imposé d'unités et est constitué de 60 Crédits (voir Crédits). L'étudiant inscrit au BLOC 01 doit valider au minimum 45 crédits pour continuer son parcours.

Compétence

Faculté évaluable pour un individu de mobiliser, combiner, transposer et mettre en œuvre des ressources individuelles ou collectives dans un contexte particulier et à un moment donné ; par ressources, il faut entendre notamment les connaissances, savoir-faire, expériences, aptitudes, savoir-être et attitudes.

Co-requis d'une unité d'enseignement

Ensemble d'autres unités d'enseignement d'un programme d'études qui doivent avoir été suivies préalablement ou au plus tard au cours de la même année académique.

Crédit

Unité correspondant au temps consacré par l'étudiant, au sein d'un programme d'études, à une activité d'apprentissage.

Un crédit correspond forfaitairement à 30 heures d'activités d'apprentissage. Cette charge horaire n'est que partiellement consacrée à des enseignements organisés directement par l'établissement, comprend d'autres activités associées, telles les travaux, exercices personnels, préparations, études, projets, recherches documentaires, épreuves ou immersion socio-professionnelle.

Cursus

Ensemble cohérent d'un ou plusieurs cycles d'études constituant une formation initiale déterminée au sein d'un cursus, les grades intermédiaires peuvent être « de transition », donc avoir pour finalité principale la préparation au cycle suivant ou « professionnalisant » pour les formations qui s'arrêtent au bout du premier cycle (type court).

Cycle

Études menant à l'obtention d'un grade académique ; l'enseignement supérieur est organisé en trois cycles.

Orientation

Ensemble d'unités d'enseignement d'un programme d'un cycle d'études correspondant à un référentiel de compétence et un profil d'enseignement spécifiques et sanctionnés par un grade académique distinct.

Pré-requis d'une unité d'enseignement

Ensemble d'autres unités d'enseignement d'un programme d'études dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette unité d'enseignement, sauf dérogation accordée par le jury.

Programme d'études

Ensemble des activités d'apprentissage, regroupées en unités d'enseignement, certaines obligatoires, d'autres au choix individuel de chaque inscrit, conforme au référentiel de compétences d'un cycle d'études ; le programme précise les crédits associés et l'organisation temporelle et en pré-requis ou co-requis des diverses unités d'enseignement.

Profil d'enseignement

Ensemble structuré des unités d'enseignement, décrites en acquis d'apprentissage, conformes au référentiel de compétences du ou des cycles d'études dont elles font partie, spécifique à un établissement d'enseignement supérieur organisant tout ou partie d'un programme d'études et délivrant les diplômes et certificats associés.

Quadrimestre

Du 14/09 au 31/01, du 01/02 au 30/06, du 01/07 au 13/09

Division organisationnelle des activités d'apprentissage d'une année académique couvrant approximativement quatre mois ; l'année académique est divisée en trois quadrimestres.

Référentiel de compétences

Ensemble structuré de compétences spécifiques à un grade académique, un titre ou une certification.

TFE et PFE

Le TFE est un travail rédactionnel de fin d'études qui doit être produit en lien avec le projet de fin d'études (PFE).

Unité d'enseignement

Activité d'apprentissage ou ensemble d'activités d'apprentissage qui sont regroupées parce qu'elles poursuivent des objectifs communs et constituent un ensemble pédagogique au niveau des acquis d'apprentissage attendus.

AC :

Actualités culturelles

AI :

Architecture d'intérieur

Crédit ECTS :

Système européen de transfert et d'accumulation de crédits

HAA :

Histoire et actualité des arts

QUADRI :

Quadrimestre

TT :

Techniques et technologies

UE :

Unité d'enseignement

Ayant pour vocation de former des créateurs-concepteurs dans le domaine de l'architecture d'intérieur, ce master 120 crédits a pour but de rendre l'étudiant capable d'intégrer et de développer de manière autonome les nombreuses compétences qui permettent d'analyser, évaluer et concevoir des projets d'architecture d'intérieur. En ce sens, il pourra poser les bons choix en vue d'intervenir avec pertinence et de façon innovante dans des lieux aussi divers que l'habitat, l'espace public, les espaces de services, les espaces d'exposition, le « monument » ...

FINALITÉ SPÉCIALISÉE — PATRIMOINE BÂTI

La sauvegarde du patrimoine s'inscrit à la fois dans la philosophie de « conservation intégrée » prônée par le Conseil de l'Europe et dans une politique de développement durable impliquant les reconversions économique, sociale et culturelle indispensables à la survie de ce patrimoine. Réhabiliter le bâti ancien, lui rendre une valeur d'usage liée à son époque et le restaurer imposent aussi de prendre en compte l'environnement, d'utiliser des techniques et des matériaux traditionnels ou de leur substituer des techniques nouvelles éprouvées et adéquates. En collaboration avec la Faculté LOCI (UCL), cette spécialisation s'inscrit dans cette philosophie tout en axant la formation sur la conception et la création d'espaces réhabilités.

Unique en région bruxelloise, sa spécificité est d'amener les étudiants en architecture d'intérieur à intervenir dans des espaces existants à valeur patrimoniale, de manière à amplifier les qualités du « monument » (chapelle, château, église, maison, gare, moulin...), les complétant, voire les corrigeant. Et a fortiori à y installer un programme qui prenne en compte les qualités du lieu (histoire, structure, spatialité, décor, etc.), les normes requises et les exigences liées à la nouvelle affectation.

BLOC 01

UE
01
02
03
04
05
06
07
08
09

P10
UE 01 — atelier de la spécialisation
Patrimoine

P11
UE 02 — cours de la spécialisation
Archéologie du bâti / Matérialité
et intégration architectonique dans
le patrimoine / Équipements /

P12
UE 03 — techniques et et technologies
Équipements

P13
UE 04 — art et pensée
Actualité et lectures de l'art /
Muséographie

P14
UE 05 — atelier Transdisciplinaire
Architecture d'intérieur / Matériaux
Nouveaux

P15
UE 06 — cours de la spécialisation
Patrimoine (Théorie de la restauration) /
Marchés publics / Théorie de la restauration

P16
UE 07 — techniques et et technologies
Équipements

P17
UE 08 — aspects juridiques
Notions de législation et de droit

P18
UE 09 — TFE
Méthodologie du mémoire

Unité d'enseignement 1

Quadrimestre 1

Enseignant et titulaire

Nicolas Gyömörey

Crédits / charge horaire

18 Crédits / 130h

Activités d'apprentissage

- Architecture d'intérieur / Patrimoine (16 Crédits / 104h)
- Techniques et technologies / Équipements (2 Crédits / 26h)

Co-requis

UE 02, UE 06

Référentiel de compétences (cf. annexe 1)

1, 2, 3, 4, 6, 7, 8, 9, 10

Compétences spécifiques et acquis d'apprentissage terminaux (cf. annexe 2)

1.1, 1.2, 1.3, 2.1, 2.2, 3.2, 3.3, 3.5, 4.1, 4.2, 5.1, 5.2, 6.2, 6.4, 6.5

Acquis d'apprentissage

- Développer une démarche de restauration réaliste face à un bien patrimonial.
- Mettre en place un processus de relevé et de représentation graphique ou matérielle précise pour l'ensemble ou une partie d'un monument.
- Élaborer une synthèse des sources historiques, culturelles, programmatiques et environnementales consultées.
- Identifier une procédure complète de restauration dans le cadre d'un objectif défini de réaffectation / réhabilitation.
- S'impliquer dans un contexte pluridisciplinaire en vue d'un projet cohérent.
- Associer des solutions spatiales, techniques, esthétiques et environnementales convergentes participant à la valorisation des qualités patrimoniales du lieu.
- Accorder les choix d'intervention au service de programmes spécifiques s'implantant dans le bâtiment dans le cadre d'une conservation intégrée.
- Assimiler les techniques et les dispositifs répondant aux exigences de confort et de sécurité contemporaines.
- Communiquer les moyens et les objectifs du projet par des médias appropriés.
- Identifier dans un contexte patrimonial les traces, la présence et l'évolution des techniques et des usages liés au confort.
- Respecter les délais prescrits.

Évaluation

Évaluation non intégrée.

Coefficient de pondération :

- AI / Patrimoine 85 % : Évaluation artistique axée sur la pertinence, la rigueur, la clarté et la qualité des techniques de représentation mobilisées. Uniquement cote professeurs.
- TT / Équipements 15 % : examen écrit.

Unité d'enseignement 2

Quadrimestre 1

Enseignants

Bernard Gochet (LOCI-UCL)

Jean-Louis Vanden Eynde

(LOCI-UCL)

Titulaire

Jean-Louis Vanden Eynde

Crédits / charge horaire

8 Crédits / 120h

Activités d'apprentissage

- Étude préliminaire et état sanitaire [4 Crédits / 60h] *
- Réalisation d'un projet d'intégration architecturale dans un bâti existant [4 Crédits / 60h] *

Co-requis

UE 01, UE 06

Référentiel de compétences (cf. annexe 1)

2, 4, 5, 8, 9, 10

Compétences spécifiques et acquis d'apprentissage terminaux (cf. annexe 2)

1.1, 1.2, 1.3, 2.2, 2.3, 2.4, 3.5,
4.1, 5.1, 5.2

* Cours donné en 2018-2019
à la faculté d'architecture
de Bruxelles.

Acquis d'apprentissage

- Développer une démarche prospective face à un enjeu patrimonial défini.
- Maîtriser les outils de relevé et les moyens de représentation graphiques ou matériels en vue de l'analyse constructive patrimoniale et sanitaire d'un monument ou d'une de ses parties.
- Poser et argumenter des choix architectoniques pertinents : forme, structure, matière...
- Développer une communication synthétique pertinente, associant les données historiques, sanitaires, techniques et environnementales au projet global de restauration.
- Développer un projet cohérent d'intégration des techniques dans un monument pour un programme donné.

Évaluation

Examen écrit et oral + Travail écrit.

Unité d'enseignement 3

Quadrimestre 1

Enseignante et titulaire

Aurélie Arpigny

Crédits / charge horaire

2 Crédits / 26h

Activité d'apprentissage

Techniques et technologies /
Équipements

Co-requis

UE 07

**Référentiel de compétences
(cf. annexe 1)**

2, 4

**Compétences spécifiques
et acquis d'apprentissage
terminaux (cf. annexe 2)**

1.1, 2.3, 3.3, 4.1, 6.5

Acquis d'apprentissage

- Acquérir les outils nécessaires pour analyser, comprendre et prévoir les équipements techniques dans l'établissement de leur futur projet.
- Prévoir et comprendre les implications dues aux choix des techniques.
- Se sensibiliser au rôle social dans les économies d'énergie ainsi que l'impact architectural que cela engendre.
- Connaître et analyser le cadre légal en matière d'équipement (PEB, etc.)

Évaluation

Évaluation basée sur un travail écrit défendu oralement à l'examen.

Unité d'enseignement 4

Quadrimestre 1

Enseignantes

Monique Renault

Elke de Rijke

Titulaire

Monique Renault

Crédits / charge horaire

5 crédits / 78h

Activités d'apprentissage

- Actualités culturelles / Actualité et lectures de l'art (3 Crédits / 52h)
- Muséographie / Générale (2 Crédits / 26h)

Référentiel de compétences (cf. annexe 1)

4, 5, 8

Compétences spécifiques et acquis d'apprentissage terminaux (cf. annexe 2)

1.1, 1.2, 3.1, 4.1, 5.1, 5.2, 6.3, 6.5

Acquis d'apprentissage

- Comprendre et contextualiser des formes, des contenus et des enjeux dans le domaine des arts visuels et des arts de la scène.
- Rechercher de façon ciblée des informations théoriques et artistiques.
- Réaliser un commentaire esthétique spécialisé de textes et d'images.
- Parfaire des notions de construction d'une appréciation esthétique.
- Connaître l'histoire des musées, leurs fonctions et leurs objectifs dans la société contemporaine.
- Maîtriser les enjeux de la collection, de la conservation et de la mise en espace et en valeur du patrimoine matériel et immatériel.
- Développer la maîtrise d'un exposé oral et écrit.
- Développer le sens de la collaboration.
- Développer l'esprit critique et affiner le jugement personnel grâce à l'acquisition d'une culture du regard ainsi que des outils d'analyse de l'offre culturelle des dernières décennies.

Évaluation

- Une première note est attribuée lors de la présentation orale en cours d'un commentaire de spectacle. Une deuxième note est attribuée à la fin de l'année sur base d'un dossier écrit individuel (AC/ALA).
- Dissertation écrite permettant d'évaluer l'état d'acquisition des connaissances, de capacité de synthèse du cours et d'autonomie du jugement (AC/AA).

Unité d'enseignement 5

 Quadrimestre 2

Enseignants

 Olivier Gilson
 Nicolas Gyömörey
 Charlotte Lancelot
 Nicolas Stevens
 Frédéric Ruymen
 Aline Gheysens

Titulaire

 Nicolas Gyömörey

Crédits / charge horaire

 15 Crédits / 120h

Activité d'apprentissage

- Architecture d'intérieur / Atelier (13 crédits / 96h)
 - Techniques et technologies / Matériaux nouveaux (2 crédits / 24h)
-

Référentiel de compétences (cf. annexe 1)

 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8

Compétences spécifiques et acquis d'apprentissage terminaux (cf. annexe 2)

 1.1, 1.2, 1.3, 2.3, 3.1, 4.1, 4.2, 4.3, 5.2, 6.1, 6.3, 6.4, 6.5

Acquis d'apprentissage

- Capacité à entreprendre et développer une recherche.
- Intégrer les enjeux de société actuels.
- Acquérir une perception interdisciplinaire.
- Argumenter ses choix techniques originaux et les situer dans un contexte expérimental reconnu.
- Savoir engager et réévaluer sa responsabilité au sein de la construction d'un projet collectif.
- Être « acteur » à part entière au sein d'une équipe interdisciplinaire.
- Faire usage avec pertinence et créativité des pratiques et des connaissances engrangées pendant la durée du cursus.

Évaluation

- Évaluation non intégrée.
 Coefficient de pondération :
- AI / Atelier 90 % ;
 - TT / Matériaux nouveaux 10 %.

* Voir glossaire

Unité d'enseignement 6

Quadrimestre 2

Enseignants

Nicolas Gyömörey
David Vandembroucke
(LOCI-UCL)

Titulaire

Nicolas Gyömörey

Crédits / charge horaire

4 Crédits / 48h

Activité d'apprentissage

- Théorie de la restauration
(2 Crédits / 24h)
 - Droit / Marchés publics
(2 Crédits / 24h)
-

Co-requis

UE 01, UE 02

**Référentiel de compétences
(cf. annexe 1)**

2, 4, 5, 8, 9, 10

**Compétences spécifiques
et acquis d'apprentissage
terminaux (cf. annexe 2)**

1.1, 1.2, 2.2, 2.3, 2.4, 3.5, 4.1,
5.1, 5.2

Acquis d'apprentissage

- Acquérir une base critique de l'évolution des concepts et de la déontologie.
- Respecter les délais prescrits.
- Comprendre et identifier le contexte et l'évolution de la reconnaissance et de la valorisation du patrimoine immobilier et culturel à l'échelle régionale, nationale, européenne et universelle.
- Distinguer au terme d'une observation minutieuse du bâti les matériaux et leur mise en œuvre, les cohérences et les incohérences, situer les ouvrages dans une chronologie relative et enfin comprendre l'état d'origine des transformations effectuées au cours du temps.
- Évaluer selon le contexte régional belge francophone, le parcours administratif lié à la restauration des biens de valeur patrimoniale reconnue.
- Établir une étude synthétique sur base d'une analyse systématique de l'état sanitaire d'un bien.

Évaluation

Évaluation non intégrée.

Coefficient de pondération :

- Théorie de la restauration 50 % ;
- Droit / Marché publics 50 %.

Unité d'enseignement 7

Quadrimestre 2

Enseignante et titulaire

Aurélie Arpigny

Crédits / charge horaire

2 Crédits / 24h

Activité d'apprentissage

Techniques et technologies /
Équipements

Co-requis

UE 03

**Référentiel de compétences
(cf. annexe 1)**

2, 4

**Compétences spécifiques
et acquis d'apprentissage
terminaux (cf. annexe 2)**

1.1, 2.3, 3.3, 4.1, 6.5

Acquis d'apprentissage

- Acquérir les outils nécessaires pour analyser, comprendre et prévoir les équipements techniques dans l'établissement de leur futur projet.
- Prévoir et comprendre les implications dues aux choix des techniques.
- Se sensibiliser au rôle social dans les économies d'énergie ainsi que l'impact architectural que cela engendre.
- Connaître et analyser le cadre légal en matière d'équipement (PEB, etc.)

Évaluation

Évaluation basée sur un travail écrit défendu oralement à l'examen.

Unité d'enseignement 8

Quadrimestre 2

Enseignants

Antoine Boute

Pierre Cox

Titulaire

Antoine Boute

Crédits / charge horaire

4 Crédits / 72h

Activités d'apprentissage

– Gestion / Générale

(3 Crédits / 48h)

– Droit / Notions de législation

et de droit (1 Crédits / 24h)

Référentiel de compétences

(cf. annexe 1)

4, 5, 8

**Compétences spécifiques
et acquis d'apprentissage
terminaux (cf. annexe 2)**

1.1, 3.1, 3.5, 4.1, 5.1, 5.2,

6.3, 6.5

Acquis d'apprentissage

– Connaître les lois, décrets, règlements, qui régissent l'activité du monde du bâtiment et les responsabilités qui reposent sur les épaules de tous les acteurs et intervenants et plus spécifiquement les architectes d'intérieur.

– Contextualiser les problématiques juridiques abordées de façon à dépasser le point de vue purement légaliste.

Évaluation

Examen oral ou écrit.

Unité d'enseignement 9

Quadrimestre 2

Enseignantes

Rafaella Houlstan-Hasaerts

Monique Renault

Titulaire

Monique Renault

Crédits / charge horaire

2 Crédits / 24h

Activité d'apprentissage

Méthodologie / Du mémoire

**Référentiel de compétences
(cf. annexe 1)**

4, 5, 8

**Compétences spécifiques
et acquis d'apprentissage
terminaux (cf. annexe 2)**

1.1, 3.1, 4.1, 5.2

Acquis d'apprentissage

- Apprendre à délimiter un travail de recherche personnel.
- Identifier et associer les ressources nécessaires à un travail de recherche.

Évaluation

Exercices écrits (contrôle continu).

13

12

11

10

09

UE

BLOC 02

P.22

UE 10 – pratiques professionnelles

Stages

P.23

UE 11 – atelier transdisciplinaire

Atelier / Suivi du mémoire

P.24

UE 12 – art et pensée

Art et architecture / Anthropologie de l'art

P.25

UE 13 – atelier transdisciplinaire

Atelier / Suivi du mémoire

Unité d'enseignement 10

Quadrimestres 1 et 2

Enseignante et titulaire

Aurélie Arpigny

Crédits / charge horaire

10 Crédits / 150h

Activité d'apprentissage

Stages

**Référentiel de compétences
(cf. annexe 1)**

4, 5, 6, 8

**Compétences spécifiques
et acquis d'apprentissage
terminaux (cf. annexe 2)**

3.4, 5.1, 6.1, 6.2

Acquis d'apprentissage

- Constituer un CV et un book original et de qualité.
- Trouver un contenu de stage en lien avec l'architecture d'intérieur et en réponse aux exigences du projet de l'étudiant.

Évaluation

L'évaluation se fait en cours d'année par le suivi de la recherche, par la production d'un book, d'un CV et d'une lettre de motivation.

Unité d'enseignement 11

Quadrimestre 1

Enseignants

Rafaella Houlstan-Hasaerts,

Aline Gheysens

Alain Stevens

Monique Renault

Pierre Toby

Titulaire

Pierre Toby

Crédits / charge horaire

20 Crédits / 156h

Activité d'apprentissage

– Architecture d'intérieur /
Atelier (15 crédits / 104h)

– Méthodologie / Suivi du
mémoire (5 crédits / 52h)

Pré-requis

UE 05, UE 09

Co-requis

UE 13

**Référentiel de compétences
(cf. annexe 1)**

1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8

**Compétences spécifiques
et acquis d'apprentissage
terminaux (cf. annexe 2)**

1.1, 1.2, 2.3, 3.1, 4.1, 4.2, 4.3,
5.1, 5.2, 6.1, 6.2, 6.3, 6.4, 6.5

* Voir glossaire

Acquis d'apprentissage

- Capacité à entreprendre et développer une recherche.
- Intégrer les enjeux de société actuels.
- Conceptualiser et composer un projet d'architecture d'intérieur.
- Intégrer toutes les composantes techniques, formelles, conceptuelles, etc. devant être mobilisées dans un projet d'architecture d'intérieur.
- Acquérir une perception transdisciplinaire.
- Argumenter ses choix techniques originaux et les situer dans un contexte expérimental reconnu.
- Estimer les risques liés à l'utilisation de procédés nouveaux en les replaçant dans une évolution historique.
- Élaborer une recherche précise et illustrée et la communiquer sous une forme pertinente et sur une durée définie.
- Savoir engager et réévaluer sa responsabilité au sein de la construction d'un projet collectif.
- Être « acteur » à part entière au sein d'une équipe transdisciplinaire.
- Faire usage avec pertinence et créativité des pratiques et des connaissances engrangées pendant la durée du cursus.
- Développer un travail théorique personnel.
- Mener à bien une recherche scientifique originale et de niveau supérieur sur un corpus défini, rechercher la documentation et les références adéquates et exploiter pertinemment les banques de données.
- Structurer, rédiger, présenter et défendre son travail de recherche.
- Faire preuve d'esprit critique et d'autonomie.
- Argumenter un jugement personnel.

Évaluation

Évaluation continue.

Unité d'enseignement 12

Quadrimestre 1

Enseignantes

Rafaella Houlstan-Hasaerts

Carolina Serra

Titulaire

Rafaella Houlstan-Hasaerts

Crédits / charge horaire

6 Crédits / 78h

Activités d'apprentissage

- Histoire et actualité des arts / Art et architecture (4 Crédits / 52h)
- Sciences humaines et sociales / Anthropologie de l'art (2 Crédits / 26h)

Référentiel de compétences

(cf. annexe 1)

4, 5, 8

Compétences spécifiques et acquis d'apprentissage terminaux (cf. annexe 2)

1.1, 1.2, 2.4, 3.1, 5.1, 5.2, 6.5

Acquis d'apprentissage

- Décrire, analyser et critiquer des objets architecturaux et artistiques en les resituant dans un contexte plus large que celui de l'« œuvre » accomplie. Il s'agira notamment de prendre en compte leur processus de production, leur réception, leur usage et occupation, leur évolution dans le temps et leur relation à diverses dimensions de la société.
- Mener des recherches documentaires et bibliographiques. Se doter de références pour aborder des questions spatiales et artistiques complexes, articulées à diverses dimensions de la société.
- Faire des liens itératifs entre le cours, d'autres enseignements et le travail d'atelier.
- Développer un propos oral et écrit.
- Participer à l'élaboration d'un savoir collectif à travers des séminaires.
- Penser l'engagement des étudiants dans la société et évaluer l'impact de leurs productions sur celle-ci.
- Mettre en relation de systèmes culturels issus de sociétés diverses par la méthode ethnologique.
- S'ouvrir au raisonnement des autres, à mettre en question ses propres catégories, à les analyser et à les resituer par la compréhension de sa propre société.

Évaluation

Évaluation non intégrée.

Coefficient de pondération :

- HAA / Art et architecture 66 % ;
- SHS / Anthropologie de l'art 34 %.

Unité d'enseignement 13

Quadrimestre 2

Enseignants

Raffaella Houlstan-Hasaerts

Nicholas Kite

Monique Renault

Alain Stevens

Pierre Toby

Titulaire

Pierre Toby

Crédits / charge horaire

24 Crédits / 144h

Activité d'apprentissage

- Architecture d'intérieur / Atelier (16 crédits / 96h)
- Méthodologie / Suivi du mémoire (8 crédits / 48h)

Co-requis

UE 11

Référentiel de compétences (cf. annexe 1)

1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8

Compétences spécifiques et acquis d'apprentissage terminaux (cf. annexe 2)

1.1, 1.2, 2.3, 3.1, 4.1, 4.2, 4.3, 5.1, 5.2, 6.1, 6.2, 6.3, 6.4, 6.5

* Voir glossaire

Acquis d'apprentissage

- Capacité à entreprendre et développer une recherche.
- Intégrer les enjeux de société actuels.
- Conceptualiser et composer un projet d'architecture d'intérieur.
- Intégrer toutes les composantes techniques, formelles, conceptuelles, etc. devant être mobilisées dans un projet d'architecture d'intérieur.
- Acquérir une perception transdisciplinaire.
- Sélectionner parmi les techniques et matériaux contemporains des solutions innovantes appropriées aux besoins ou exigences spécifiques d'un projet.
- Argumenter ses choix techniques originaux et les situer dans un contexte expérimental reconnu.
- Estimer les risques liés à l'utilisation de procédés nouveaux en les replaçant dans une évolution historique.
- Élaborer une recherche précise et illustrée et la communiquer sous une forme pertinente et sur une durée définie.
- Savoir engager et réévaluer sa responsabilité au sein de la construction d'un projet collectif.
- Être « acteur » à part entière au sein d'une équipe transdisciplinaire.
- Faire usage avec pertinence et créativité des pratiques et des connaissances engrangées pendant la durée du cursus.
- Développer un travail théorique personnel.
- Mener à bien une recherche scientifique originale et de niveau supérieur sur un corpus défini, rechercher la documentation et les références adéquates et exploiter pertinemment les banques de données.
- Structurer, rédiger, présenter et défendre son travail de recherche.
- Faire preuve d'esprit critique et d'autonomie.
- Argumenter un jugement personnel.

Évaluation

AI / A : Évaluation continue.

Méthodologie / Suivi du mémoire : Travail + Défense.

ANNEXE 1
RÉFÉRENTIEL DE
COMPÉTENCES

Le grade de master en Architecture d'intérieur — Finalité : Patrimoine bâti est décerné aux étudiants qui :

1. conduisent une recherche originale sur la base de l'expérimentation et réalisent des œuvres artistiques singulières situées dans un contexte élargi théorique, historique, socio-politique, etc. ;
2. ont acquis des connaissances hautement spécialisées et des compétences en architecture d'intérieur faisant suite aux compétences acquises au niveau du bachelier. Ces connaissances et ces compétences permettent de développer ou de mettre en œuvre des propositions artistiques de manière originale, dans le cadre d'une recherche ou d'une création ;
3. mettent en œuvre, articulent et valorisent, de manière singulière, ces connaissances et ces compétences en vue de construire des propositions artistiques dans des contextes expérimentaux et pluridisciplinaires ;
4. mobilisent ces connaissances et ces compétences, dans un monde complexe et changeant, en vue d'inventer des propositions artistiques et de forger des outils critiques ;
5. agissent à la jonction de domaines hétérogènes, artistiques, politiques, esthétiques, philosophiques, sociétaux, etc. ;
6. assument une démarche et une production artistiques également validées en dehors du champ académique ;
7. présentent des productions, communiquent à leurs propos et prennent en compte les conditions de réception, de transmission et de communication des œuvres selon des modalités adaptées au contexte ;
8. développent et intègrent un fort degré d'autonomie qui leur permet de poursuivre leur pratique et leur formation, d'acquérir de nouveaux savoirs et de développer de nouvelles compétences pour pouvoir évoluer dans des contextes diversifiés ;
9. mettent en œuvre des propositions artistiques adaptées aux exigences actuelles d'un programme d'architecture d'intérieur ;
10. répondent adéquatement aux réglementations et aux recommandations prescrites par les différents opérateurs du secteur patrimonial.

ANNEXE 2
COMPÉTENCES
SPÉCIFIQUES
ET ACQUIS
D'APPRENTISSAGE
TERMINAUX

Au terme du 2^e cycle, l'étudiant(e) sera capable de :

1. Intégrer et élargir les connaissances dans les domaines de l'architecture d'intérieur et des champs connexes

- 1.1 Mener une recherche documentaire.
- 1.2 S'approprier des concepts complexes articulés à diverses dimensions de la société pour formuler un propos personnel.
- 1.3 Envisager une approche transversale des spécialisations.

2. Problématiser une thématique.

- 2.1 Développer une thématique avec justesse et méthode.
- 2.2 Intégrer toutes les composantes d'une thématique abordée dans le cadre d'un travail théorique et d'un projet d'architecture d'intérieur.
- 2.3 Allier l'étude factuelle à l'analyse critique.
- 2.4 Produire un écrit répondant à une question de recherche.

3. Conceptualiser et composer un projet d'architecture d'intérieur.

- 3.1 Mener une démarche fondée sur une étude approfondie de champs connexes.
- 3.2 Créer un programme approprié à une thématique donnée.
- 3.3 Identifier et maîtriser les techniques mobilisées dans le projet tout en sollicitant les ressources nécessaires.
- 3.4 Défendre, par un argumentaire critique et pertinent, un projet d'architecture d'intérieur dans un lieu existant afin de le réinscrire dans le contexte actuel sans en affecter ses qualités globales, en assurant simultanément continuité historique et relecture contemporaine.
- 3.5 Objectiver les contraintes inhérentes au projet (contraintes patrimoniales, recommandations, cahier des charges, métrés, coûts).
- 3.6 Apporter une réponse spatiale pertinente et originale.

4. Communiquer

- 4.1 Défendre oralement ou par écrit un propos de manière convaincante.
- 4.2 Proposer un dispositif de communication approprié.
- 4.3 Soutenir un débat argumenté.

5. Intégrer les enjeux de société actuels.

- 5.1** Intégrer les enjeux patrimoniaux, sociaux, politiques, environnementaux, économiques et culturels.
- 5.2** Faire preuve d'autonomie intellectuelle dans l'attitude adoptée face à ces enjeux.

6. Être un citoyen responsable.

- 6.1** Être ouvert et à l'écoute des autres.
- 6.2** S'engager en tant qu'architecte d'intérieur.
- 6.3** Faire preuve de transversalité et de polyvalence.
- 6.4** Adopter une attitude citoyenne, déterminée et engagée.
- 6.5** Faire preuve d'autocritique.



- **LOCI-UCL** AA OUVERTE AUX ÉTUDIANTS DE LOCI-UCL
- **ESA** AA OUVERTE AUX ÉTUDIANTS DE L'ESA

BLOC 02 60 CRÉDITS

QUADRI 01+02

UE 10
Pratiques professionnelles
– Stages

10 crédits

QUADRI 01

UE 11
Atelier transdisciplinaire
– Architecture d'intérieur / Atelier
– Méthodologie / Suivi du mémoire

- UE 05
- UE 09
- UE 13

20 crédits

UE 12
Art et pensée
– HAA / Art et architecture
– SHS / Anthropologie de l'art

6 crédits

QUADRI 02

UE 13
Atelier transdisciplinaire
– Architecture d'intérieur / Atelier
– Méthodologie / Suivi du mémoire

UE 11
24 crédits

BLOC 01 60 CRÉDITS

QUADRI 01

UE 01
Atelier de la spécialisation
– Architecture d'intérieur / Patrimoine
– TT / Équipements

UE 02
 UE 06
18 crédits

UE 02
Cours de la spécialisation
– Étude préliminaire et état sanitaire
– Réalisation d'un projet d'intégration architecturale dans un bâti existant

UE 01
 UE 06
8 crédits

UE 03
Techniques et technologies
– TT / Équipements

UE 07
2 crédits

UE 04
Art et pensée
– AC / Actualité et lectures de l'art
– Muséographie / Générale *

5 crédits
➤ LOCI-UCL*

QUADRI 02

UE 05
Atelier interdisciplinaire
– Architecture d'intérieur / Atelier
– TT / Matériaux nouveaux

15 crédits

UE 06
Cours de la spécialisation
– Théorie de la restauration *
– Droit / Marchés publics

UE 01
 UE 02
4 crédits
➤ LOCI-UCL*

UE 07
Techniques et technologies
– TT / Équipements

UE 03
2 crédits

UE 08
Aspects juridiques
– Gestion / Générale
– Droit / Notions de législation et de droit

4 crédits

UE 09
TFE
– Méthodologie / Du mémoire

2 crédits

➤ ESA

➤ LOCI-UCL*

➤ LOCI-UCL*